

Notice d'information sur le traitement des données à caractère personnel

La présente notice d'information s'adresse à toute personne en contact avec Elisabeth Stëftung ou au donateur qui communique certaines données et apporte les informations nécessaires sur l'utilisation des données personnelles dans le cadre de la gestion des dons et des droits dont dispose la personne.

La fondation reconnue d'utilité publique « Elisabeth Stëftung » (ci-après dénommée « la Fondation ») s'engage à traiter les données personnelles, qui lui sont confiées dans le cadre de ses activités, en conformité avec le Règlement européen n° 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (ci-après dénommé « RGPD ») et avec le code de bonne conduite de l'association « Don en confiance asbl », dont elle est membre.

1. Quels sont les interlocuteurs en matière de protection des données ?

La Fondation est responsable du traitement des données personnelles :

Elisabeth Stëftung
121, Avenue de la Faïencerie
L-1511 Luxembourg
e-mail : info@elisabethstëftung.lu

À l'intérieur du groupe Elisabeth, la société de gestion Apollonia S.A. S.I.S. offre des services de support administratif à la Fondation. Chaque entité ou département assume ses propres responsabilités dans le cadre du traitement de données personnelles.

Un délégué à la protection des données (DPO) assiste la Fondation dans la mise en œuvre des mesures nécessaires pour garantir le respect du RGPD. Il peut être contacté par courrier (Elisabeth - Délégué à la protection des données 121, Avenue de la Faïencerie L-1511 Luxembourg) ou par courriel : dpo@elisabeth.lu

2. Quelles données sont traitées, selon quelle base légale et dans quel but ?

La fondation ne collecte auprès des personnes que les données nécessaires à la réalisation de sa mission et à la gestion de l'entreprise. Elle traite les données de la manière suivante :

Les données sont traitées sur base de l'article 6 (1) du RGPD, à savoir l'exécution du contrat ou de mesures pré-contractuelles, le respect d'une obligation légale ou encore l'intérêt légitime de l'organisme tout en prenant soin de respecter les droits et choix des personnes.



Siège social :
Elisabeth Stëftung
121, Avenue de la Faïencerie
L-1511 Luxembourg
BP 631 L-2016 Luxembourg

BCEE LU58 0019 2355 0766 4000
BILL LU64 0026 1239 6688 9600

- Pour la gestion des dons et des donateurs ainsi que la communication sur les actions entreprises, les actualités de la fondation et entretenir la relation avec les donateurs,

Il s'agit :

- (i) d'enregistrer le don en comptabilité et envoyer au donateur l'attestation fiscale afférente au don, sur la base de l'obligation légale et de l'exécution du contrat ;
 - (ii) de faire parvenir aux familles, au nom desquelles les dons sont faits, l'information leur permettant de remercier les donateurs, sur la base de l'exécution du contrat ;
 - (iii) d'envoyer le rapport annuel dans le cadre du suivi de la relation avec les donateurs et la promotion des missions de la Fondation pour les personnes souhaitant la soutenir, sur la base de l'intérêt légitime.
- Pour la gestion administrative de la Fondation, les activités suivantes nécessitent l'utilisation de données :
 - La tenue de la comptabilité ou la vérification des comptes (audit), sur la base du respect d'une obligation légale et de l'intérêt légitime de la Fondation de transparence financière et de bonne gestion des fonds ;
 - les activités et les formalités juridiques, tels que les contrats et registres légaux, sur la base de l'exécution du contrat, d'une obligation légale ou de l'intérêt légitime de la Fondation à assurer sa sécurité juridique et défendre ses intérêts en cas de litige ;
 - ou encore la gestion des fournisseurs, par exemple, lors de la réalisation de projets en faveur des bénéficiaires, sur la base de l'exécution du contrat ou de mesures précontractuelles.

Pour remplir ces finalités, les données suivantes sont nécessaires :

- Données d'identification personnelles (nom, prénom, titre, adresse, adresse mail)
- Données d'identification bancaires
- Motifs et informations sur les transactions réalisées ou devis pour la réalisation de projets

3. Quels sont les destinataires des données ?

Conformément aux engagements pris dans le Code de bonne conduite « Don en Confiance », la fondation ne transmet pas les coordonnées des donateurs à d'autres organisations caritatives.

La fondation traite les données personnelles des donateurs en toute confidentialité et fait appel dans le groupe Elisabeth aux services d'Apollonia S.A. S.I.S. (notamment les services comptabilité et communication sur la base du besoin de savoir) ou encore partage les données avec des tiers, lorsque cela est nécessaire (auditeurs) ou exigé par la loi (administrations et autorités compétentes).

A des fins internes, seuls les collaborateurs habilités pourront accéder aux données personnelles du donateur.

Lorsqu'un donateur a fait un don suite à l'appel d'autres personnes, par exemple dans certains faire-part de décès, ces dernières peuvent recevoir une information concernant le don afin de leur permettre de remercier le donateur.

La fondation s'engage à mettre en place des mesures organisationnelles et techniques afin d'assurer la sécurité des données à caractère personnel. Les données sont conservées dans l'Union européenne.

4. Combien de temps sont conservées les données ?

Ces données sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des objectifs énoncés ci-dessus et au maximum pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités. Ainsi les données nécessaires à la comptabilité sont conservées 10 ans.

5. Quels sont les droits des personnes dont les données sont traitées ?

Le RGPD confère aux personnes concernées par le traitement de leurs données les droits suivants :

- Droit d'accès (Art. 15)
- Droit à l'oubli / de modification (Art. 17 et Art. 16)
- Droit d'opposition ou de limitation du traitement (Art. 21 et Art. 18)

La Fondation se réserve le droit, en cas de demande manifestement non-fondée ou excessive (demande répétée, etc.), de refuser de répondre à la requête. En cas de refus, la Fondation s'engage à indiquer les raisons du refus.

Si malgré la demande introduite, la Fondation ne donne pas une suite satisfaisante, il est toujours possible de faire une réclamation auprès de la Commission nationale pour la Protection des données (CNPD) (Art. 77 du RGPD).

Afin de permettre à la Fondation de traiter la demande d'une personne dans les plus brefs délais, la personne concernée doit communiquer les informations suivantes :

- nom et prénom
- l'adresse de correspondance ou adresse e-mail
- l'objet de la demande
- la description de la demande

Pour s'assurer de l'identité du demandeur et de la légitimité de sa demande, une demande pour l'exercice d'un droit devra être accompagnée de la copie de la pièce d'identité de la personne concernée.

Pour l'exercice d'un des droits énumérés ci-dessus ou pour se désinscrire de la liste de diffusion du rapport annuel, la personne concernée peut contacter le délégué à la protection des données de Elisabeth par e-mail à dpo@elisabeth.lu ou par courrier daté et signé à l'adresse :

Elisabeth Stëftung

Délégué à la protection des données
121, Avenue de la Faïencerie
L-1511 Luxembourg

Afin de se conformer au mieux à la réglementation en vigueur, la Fondation se réserve le droit de mettre à jour la présente notice d'information si cela s'avère nécessaire.

Version 2026-07